



Observatoire DT DICT BOURGOGNE

28 mars 2018 – 9h00 - F RTP Bourgogne

Aide -mémoire

Selon les points de l'ordre du jour.

1 Accueil et tour de table

La SNCF a répondu à la demande exprimée lors de la dernière réunion de l'Observatoire Régional et est désormais représentée. La personne missionnée pour représenter la SNCF, et plus particulièrement SNCF Réseau, est Amandine BLARD. Bienvenue !

Compte tenu du nombre grandissant de participants aux réunions, Stéphane FLENET, le Président, propose, que chaque structure membre soit représentée par une seule personne.

2 Informations sur les incidents ayant eu un impact sur la sécurité des personnes

A la demande exprimée lors de la dernière réunion, Vincent Buffy d'ENEDIS apporte les éléments d'analyse de l'accident, qui s'est produit le 26 juin 2017 à Châlon/Saône, et dont la victime principale, un salarié d'une entreprise de travaux, a été brûlée. En résumé, les éléments principaux sont les suivants :

- Un câble électrique, en service, a été tiré par un engin et a été endommagé. Le salarié est descendu dans la fouille et a généré un arc électrique, qui l'a brûlé.
- L'entreprise n'est pas spécialiste des travaux à proximité des réseaux et intervient peu sur le domaine public. Ses salariés n'étaient pas formés.
- A ce jour, le salarié n'a toujours pas repris le travail.
- Depuis l'accident, tous les salariés de l'entreprise ont été formés aux travaux à proximité des réseaux par ENEDIS et GRDF.

En conclusion, après les échanges qui ont suivi l'exposé, les propositions sont les suivantes :

- Renforcer l'information des entreprises et acteurs, qui interviennent en domaine privé (architectes, MOE, entreprises, paysagistes, ...)

- Faire appel à l'autorité de l'Etat pour sensibiliser les professions, qui ne se sentent pas concernées par la « réglementation DT-DICT »
- Renforcer la sensibilisation des établissements d'enseignement, qui forment les futurs intervenants sur les chantiers.

→ Sur ce dernier point, la F RTP adressera un message aux responsables d'établissements de Bourgogne, pour que les maquettes d'enseignement intègrent systématiquement des modules DT-DICT.

→ D'autre part, un courrier sera adressé à la Préfète de Région pour la sensibiliser aux enjeux portés par l'Observatoire.

3 Informations sur les travaux du groupe de travail CARTO

Pour mémo, le groupe de travail s'est appuyé sur 3 chantiers-tests pour nourrir ses propositions. En synthèse :

→ Il est nécessaire, que chaque exploitant mette en place une adresse mail spécifique à la diffusion des résultats des Investigations Complémentaires (IC) et des récolements, et que cette adresse soit communiquée sur le CERFA de réception de DT dans un encart spécial.

- Parmi les nouvelles suggestions, qui se dégagent :
- Créer un géostandard pour tous les exploitants de réseaux
 - Séparer les réseaux EP et ENEDIS, avec un code couleur pour chacun

→ Les travaux sont à relier à ceux, qui sont engagés en GT4 de l'Observatoire National (ON). Eric Danion, qui représente la FNCCR en GT4, propose de faire le lien et préparera une présentation pour la prochaine réunion de l'Observatoire Régional (OR).

4 Informations sur les travaux du groupe GUIDE TECHNIQUE

Les travaux de ce groupe sont conduits en partenariat avec l'OPPBTP. A ce jour, il est prévu de créer 11 fiches de vulgarisation à destination des MOA, Exploitants et Entreprises. Le format adopté est le format A5, en cohérence avec celui du mémento des Bonnes Pratiques, sur lequel l'OR Bourgogne avait travaillé en 2016. L'objectif est de produire les 11 premiers documents en juin 2018. Un financement de l'ON pourra être sollicité par l'OR Bourgogne pour ce projet. Le maquettage sera réalisé et pris en charge par l'OPPBTP.

→ Les 11 premières fiches portent sur :

- Méthode préparation de chantier- Check-list préparant au démarrage de chantier
- Marquage-Piquetage
- Enfoncement de piquets
- Réseaux et risques associés

- Adaptation des techniques de terrassement avec les fuseaux de précisions
- Lecture de terrain comparée à la lecture des réponses aux DICT
- Règle des 4A
- Cas concret avec déblai ou remblai et reprise des fiches du Guide Technique à synthétiser en une seule- Synoptique à décliner en lien avec un cas concret
- Recherche et technique de sondage – recherche de l’ouvrage (grillage pas toujours présent)
- « Chantier fin de journée » : check-list ouvrages bien accessibles
- Recensement des fiches du Guide Technique fascicule 3 (citer les liens internet pour le numérique)

→ Les autres sujets les plus sensibles pourront faire l’objet de fiches supplémentaires. Les demandes sont à remonter à Catherine Durand.

5 Retour sur la journée Sécurité des TP du 26 janvier 2018

La journée Sécurité des TP de Bourgogne du 26 janvier 2018, s’est tenue à Beaune. Les ateliers « Construire sans détruire » ont permis de sensibiliser 220 participants d’entreprises de TP. Plusieurs membres de l’Observatoire se sont mobilisés pour contribuer aux ateliers « Construire sans détruire » (Merci à eux !). Pilotée par la Commission Sécurité de la FRTP, l’évènement a également permis de sensibiliser à d’autres risques. Plusieurs ateliers étaient proposés : Elingage, Bien-être au travail, Balisage, TMS, Gestes élémentaires de secourisme, Addictions, Collisions engins-piétons...

6 Retour sur la journée régionale PCRS du 9 novembre 2017

La vidéo de la « journée PCRS » de novembre 2017 est accessible via ce lien : https://www.ideobfc.fr/accueil/actualites/10_16941/pcrs_retour_sur_la_journee_du_9_nov_2017

L’évènement s’est déroulé à la Maison Régionale de l’Innovation à Dijon et a permis de sensibiliser une centaine de personnes. A ce jour, l’enjeu principal du projet PCRS est d’identifier et de mettre en relation l’ensemble des acteurs régionaux, pour que le PCRS puisse être créé par mutualisation des ressources, et de décider de la gouvernance du projet, en tenant compte de l’échéance de 2019.

→ Une nouvelle journée PCRS est programmée le 29 juin 2018, sur la partie technique du projet. Suzanne Nicey recontactera toutes les personnes volontaires pour l’organisation de cette journée avant fin avril 2018, pour arrêter le programme.

7 Retour sur les Matinales de la Sécurité Industrielle du 15 novembre 2017

L’évènement, placé sous l’égide de la Préfète de Région et de l’OR DT DICT, et organisé par GRDF, s’est déroulé à Saulon-la-Rue (21) et a permis de sensibiliser environ 85 personnes, dont une bonne partie d’élus locaux. Cet évènement a suscité l’intérêt des élus présents, et a permis de déclencher plusieurs interventions en mairie.

→ Pour mémo, il a été décidé lors de l'organisation de cette journée, de diffuser largement les vidéos de sensibilisation, qui se trouvent sur le site de l'ON. Stéphane Flenet propose de créer une page spéciale OR Bourgogne sur le futur site de la FRTP, un nouvel outil de sensibilisation à destination des acteurs de Bourgogne. Sébastien Aspert et Eric Danion précisent que le CNFPT a relancé ses programmes de formations/sensibilisations sur l'ensemble du territoire de Bourgogne. Toutes les initiatives sont appréciables. Les membres de l'OR sont convaincus de l'efficacité des démarches entreprises en Bourgogne depuis 2012. La division par 2 du nombre de dommages en Bourgogne depuis 2012 est le résultat collectif de tous les membres de l'OR.

→ Une nouvelle journée « Matinales de la Sécurité Industrielle » est programmée le 16 mai 2018 à Auxerre. Elle est ouverte aux participants de l'OR Bourgogne qui devront adresser un mail à Olivier Decocq au préalable (olivier.decocq@enedis-grdf.fr).

8 Préparation de l'AG de l'Observatoire National du 23 mai 2018

Catherine DURAND précise aux membres de l'Observatoire Bourgogne, que l'AG de l'ON est ouverte à ceux qui souhaiteraient participer.

→ Deux propositions de sujets ont été transmises aux organisateurs de l'AG :

- Etat d'avancement du projet PCRS
- Partage d'initiatives et de réalités de terrain :
 - Mise en place de chantiers école avec MOA/Exploitants de réseaux/Entreprises de travaux
 - Investigations Complémentaires : Les bonnes pratiques

9 Actualité réglementaire, législative et normative

→ Un seul texte réglementaire, relatif à la réforme anti-endommagement, a été publié depuis la dernière réunion de l'Observatoire : il concerne les redevances des exploitants, basées désormais sur les ZIO et non plus sur les linéaires déclarés.

→ De nouveaux textes sont attendus avant la fin de l'année 2018 pour préciser la mise en application du « chapitre CARTO » de la réforme.

→ Stéphane Flenet précise, que la FNTF a demandé une pause réglementaire, après la publication de ces nouveaux textes.

10 Chiffres et tendances 2017 : nombre de DT, DICT, ATU émis/reçus par les différentes organisations et nombre de dommages corrélés à l'évolution des activités

Les documents préparés par les exploitants sont joints en annexe au présent compte-rendu.

→ Pascal Meuriot précise, que RTE ne pourra plus se déplacer systématiquement sur tous les chantiers réalisés à proximité de ses réseaux, et demande que chacun des intervenants et responsables de projets redoublent de vigilance, en respectant strictement les procédures et recommandations.

→ Denis Grandjean, GRT GAZ, suggère également que les recommandations soient strictement respectées, notamment en cas d'ATU. Il est rappelé, qu'au-delà de la déclaration d'ATU, un appel téléphonique vers l'exploitant est obligatoire.

→ Pour le SICECO, le nombre d'ATU reçus en 2017 est en baisse.

→ Pour ENEDIS, les chiffres sont plutôt à la hausse : déclarations, ATU et dommages

→ Pour ORANGE, le nombre de dommages en 2017 est en baisse. M Roch précise que le problème posé par l'augmentation des délais de réponse aux DT-DICT devrait être réglé mi-avril.

→ La SNCF présentera ses bilans chiffrés lors des prochaines réunions de l'OR. Une présentation des consignes à respecter lors des travaux à proximité des ouvrages SNCF sera faite lors de la prochaine réunion en octobre 2018. Les représentants SNCF souhaiteraient que le Guide Technique soit approfondi sur les risques ferroviaires. Une information sera faite à l'ON par l'OR pour que des réflexions soient engagées. Pour information, la spécialiste du sujet en Bourgogne est Amandine Blard.

Ses coordonnées : **AMANDINE BLARD** Chef de projets Affaires Tiers

SNCF RÉSEAU
DIRECTION MAINTENANCE ET TRAVAUX SUD-EST
AGENCE MAINTENANCE ET TRAVAUX BOURGOGNE FRANCHE COMTE
22 rue de l'Arquebuse- 21 000 DIJON
TÉL. : +33 (0)3 45 42 01 05 (53 01 05) - MOBILE : +33 (0)6 16 74 74 83
MEL : amandine.blard@reseau.sncf.fr
dj.mtse-bfc.contact-affaires-tiers@sncf.fr

11 Retour sur les visites pédagogiques de travaux de tiers du prestataire de GRDF

Les documents présentés par Emmanuel ZEHNDER en réunion sont joints en annexe.

→ 737 visites de chantiers ont été réalisées par le prestataire de GRDF en 2017, sur environ 1000 au total. Ces visites viennent compléter les séances de street learning organisées par GRDF. L'objectif est essentiellement pédagogique. L'opération sera reconduite en 2018.

→ Les dirigeants des entreprises visitées sont systématiquement informés de ce dispositif à réception des récépissés de DICT, par une lettre explicite qui accompagne tous les récépissés.

12 Questions diverses

→ Des réflexions sont en cours pour créer des passerelles entre habilitations électriques HfBf et AIPR.

→ Pour mémo, le Comité de Concertation peut être saisi, par tout acteur régional, qui en exprimerait le besoin. Il est rappelé, que ce Comité est à vocation pédagogique et constructive.

→ Une nouvelle mise à jour du Guide Pratique « Travaux à proximité des réseaux » a été éditée en octobre 2017 par SCOP BTP, FNTP, FFB, CAM BTP, SMABTP et l'AUXILIAIRE BTP.

→ Les membres de l'Observatoire remercient sincèrement Emmanuel Zehnder pour tous les travaux qu'il a menés pour contribuer à la baisse des dommages aux ouvrages et lui souhaitent une bonne retraite !

Prochaine réunion de l'Observatoire Régional DT DICT

le mercredi 17 octobre 2018 matin